

Postulat Jean-Michel Favez et consorts au nom du groupe socialiste demandant au Conseil d'Etat un programme de lutte contre la crise par le biais notamment d'une anticipation des investissements sur le plan vaudois

Texte déposé

Prévisible depuis plusieurs mois déjà, l'ampleur de la crise financière annonçait une crise économique. En Suisse, comme durant chaque crise antérieure, ce sont tout d'abord les industries d'exportation qui sont les plus visiblement et durement touchées par le marasme économique: chute des ventes sur les principaux marchés extérieurs, détérioration des carnets de commande, demandes de chômage partiel en rapide augmentation. Comme pendant chaque crise antérieure, la consommation intérieure résiste pour le moment relativement bien, la construction aussi. Pourtant, aujourd'hui, c'est une récession profonde et durable qui menace notre économie d'exportation et ses emplois.

Rappelons que dans le canton de Vaud, les exportations se montent à 13 milliards de francs en 2010 et représentent 6,7% des exportations helvétiques. Les licenciements chez Kudelski ou Bobst montrent à quel point notre tissu économique régional est sensible à l'état de l'économie mondiale.

Un plan de relance peut prendre un temps certain à déployer ses effets, alors que la crise économique se traduit aujourd'hui déjà par des destructions d'emplois (près de 1000 dans le canton de Vaud suite aux dernières annonces alors que le taux de chômage avoisine les 5%) et un risque désormais réel d'un fort ralentissement de l'activité économique. Il est donc fondamental que des mesures d'une ampleur suffisante soient adoptées rapidement.

Dans cette configuration, il nous paraît essentiel de connaître dans les meilleurs délais les mesures que le Conseil d'Etat entend mettre en œuvre pour prévenir les effets économiques et sociaux de la crise dont le retour en Suisse se dessine désormais avec une certaine clarté. En effet, à la veille des discussions sur le budget 2012 et alors même que ce budget a été élaboré à un moment où la crise actuelle commençait à peine à se profiler sur les marchés, vouloir connaître les intentions gouvernementales qui tiennent compte de cette nouvelle donne en matière d'investissements dans les infrastructures, dans la construction de logements, dans une reconversion écologique digne de ce nom, est une nécessité.

Les collectivités publiques sont des acteurs importants dans le soutien à l'activité économique. A ce titre, elles contribuent au maintien des places de travail. Au même titre que la Confédération, le canton doit tout mettre en œuvre pour réaliser d'importants investissements durant la période qui s'annonce. Cet objectif exigeant impose certes de nouveaux crédits d'investissements en matière de transports, de logements et d'énergie notamment, mais aussi un suivi plus rapide de ces dossiers par les services cantonaux compétents qui doivent donc être renforcés.

Ainsi, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'Etat un rapport présentant les mesures qu'il entend mettre en place pour préserver les emplois et le tissu industriel, par le biais d'une consolidation du soutien des collectivités publiques à l'emploi, notamment industriel. En parallèle des projets fédéraux de soutien spécifique à

l'industrie d'exportation, le canton de Vaud doit suivre l'exemple d'autres cantons qui ont déjà adopté des mesures d'anticipation et d'extension des dépenses d'investissements.

Il est bien sûr souhaité que les collectivités publiques, à tous les niveaux, communal, cantonal, fédéral, coordonnent leur politique d'investissement.

Gland, le 15 novembre 2011. (Signé) *Jean-Michel Favez et 24 cosignataires*

M. Jean-Michel Favez : — Novartis, Bobst, deux des plus frappants exemples parmi les nombreuses annonces de suppression d'emplois qui ont secoué récemment le monde économique et politique vaudois et, avec eux, toute la population. Aussi, dans la mesure où les annonces de restructurations et de licenciements collectifs s'enchaînent dans notre canton à un rythme sans précédent, le groupe socialiste, à travers ce postulat, appelle à une consolidation du soutien des collectivités publiques à l'emploi, notamment industriel. Il le fait d'ailleurs aussi bien au niveau fédéral que cantonal. Sur le plan cantonal, le parti socialiste tient à affirmer, dans un premier temps, qu'il soutient l'action résolue du Conseil d'Etat qui a lié son intervention à des exigences sociales légitimes envers les entreprises. Mais il estime qu'en parallèle au sparadrap posé sur les premières plaies ouvertes, l'Etat doit aussi jouer un rôle moteur pour lutter directement contre la crise. Pour cela, nous estimons qu'il doit notamment anticiper les investissements publics au même titre que la Confédération ; le canton doit en effet tout mettre en œuvre pour réaliser d'importants investissements durant cette période.

Cet objectif exigeant impose certes de nouveaux crédits d'investissement en matière de transports, de logement et d'énergie, par exemple, mais aussi un suivi plus rapide de ces dossiers par les services cantonaux compétents qui doivent donc être, pour certains, absolument renforcés.

Le président : — L'auteur demande le renvoi du postulat en commission.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.